



Carte de séjour expiré ,,,,,

Par **pas bien**, le **08/11/2012** à **12:34**

Bonjour,

je viens à vous car j'ai un petit soucis avec ma carte de 10 ans et je ne sais vraiment plus quoi faire, ma carte a été expiré fin juillet 2012 et je me suis rendu compte qu'en mois septembre, donc le dossier pour le renouvellement de ma carte j'ai pu l'envoyer qu'en octobre sachant que j'avais juste 3 mois de délai et là je les ai dépassé, et là ma société me demande un titre séjours que je n'ai toujours pas je ne sais pas quoi faire j'ai pas envie de perdre mon boulot et tout mes droits je voulais savoir aussi le récépissé on l'obtient au bout de combien de temps s'il vous plait

Par **AlexanderVas95**, le **09/11/2012** à **16:07**

Pourquoi ne pas avoir déposé le renouvellement? vous auriez pût recevoir le récépissé directement.